

Les éditions genevoises de "Macer Floridus"

Autor(en): **Delarue, H.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **2 (1924)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727482>

Nutzungsbedingungen

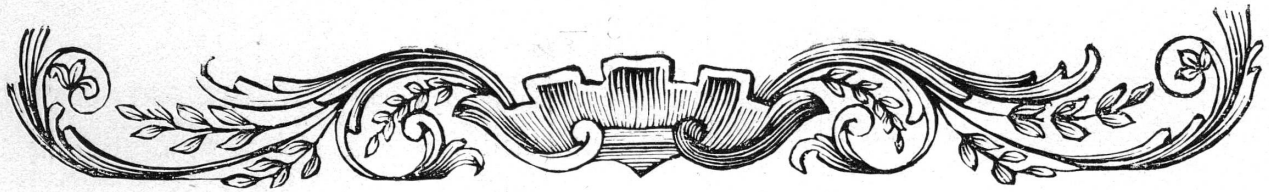
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



LES ÉDITIONS GENEVOISES DE « MACER FLORIDUS »¹

H. DELARUE.



ALGRÉ l'intérêt qu'elle présente, l'histoire de la typographie genevoise est encore mal connue; c'est pourtant par elle que, pour certaines périodes, on peut se faire la plus juste idée de la vie intellectuelle de la cité. Ainsi les vingt-cinq dernières années du XV^e siècle ont vu se déployer à Genève une activité littéraire et artistique intimement liée aux débuts de l'imprimerie dans cette ville. Parmi les premiers succès de la librairie genevoise, les romans en prose publiés en 1478 par Adam Steinschaber de Schweinfurt en Franconie, puis par le Genevois Louis Cruse, de 1482 à 1494, et enfin par Jean Belot, tiennent la place la plus importante. L'illustration qui fait encore pour nous l'intérêt principal de plusieurs de ces livres a certainement contribué dès l'origine à leur assurer un accueil favorable. Dans les impressions de Steinschaber, les gravures sont d'un style archaïque et nettement germanique; celles de Cruse nous ont conservé les travaux d'artistes d'inégale habileté; Jean Belot, natif de Rouen, établi à Genève après s'être arrêté à Lausanne et après avoir, sans doute, passé par Paris, apportait avec lui le style plus raffiné de la capitale française.

C'est à cet imprimeur qu'on doit attribuer une publication dont le succès est affirmé par six éditions consécutives qu'aucun bibliographe n'a, jusqu'ici, déterminées et classées d'une façon satisfaisante. Il s'agit d'un petit traité didactique, en vers latins, des propriétés médicinales des plantes: *De viribus herbarum*, attribué à Macer Floridus, auteur d'ailleurs inconnu, qu'on suppose avoir vécu vers le X^e siècle. Parus à Naples en 1477, et à Milan en 1482, sans illustrations, les deux premiers Macer Floridus imprimés, quoique fort rares, sont bien connus. Dès longtemps les bibliographes signalent également des éditions illustrées, mal identifiées, sans lieu d'impression, sans date et sans nom d'imprimeur, et les attribuent à des presses parisiennes, lyonnaises, ou même allemandes, en leur assignant des dates hypothétiques, entre 1490 et 1500. M. H. W. Davies a le premier reconnu en trois d'entre elles

¹ Communication à la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, le 20 décembre 1923.

des impressions genevoises, publiées entre 1500 et 1517. M. Th. Dufour, qui en avait réuni trois dans sa bibliothèque et possédait la description détaillée des six qui existent, les croyait toutes du XVI^e siècle et n'en avait pas établi le classement.

**Macer floridus De viribus herbarum
famosissimus medicus & medicorum.
Speculum**



FIG. 1. — *Macer Floridus*, 2^e édition.

gauche, un coffre et, plus haut, un rayon portant trois livres. M. Claudin² a signalé l'étroite analogie de ce frontispice avec le bois (fig. 2) qui décore la *Via salutis* achevée

¹ Catalogue of a collection of early French books in the library of C. Fairfax Murray, compiled by Hugh W. Davies. London, 1910, 2 vol. 4^o.

² *Histoire de l'imprimerie en France*, t. III, p. 520.

Ce classement peut se faire avec une assez grande précision par l'examen des cinq éditions actuellement représentées dans des bibliothèques genevoises et pour la sixième, grâce au facsimile du catalogue Fairfax Murray¹. Imprimées avec des caractères différents, tous typiques de presses genevoises, elles ont en commun l'illustration qui se compose d'un frontispice et de nombreuses figures de plantes. Ces dernières ne sont que des copies de bois ornant des herbiers allemands qui ont également servi de modèle à l'*Arborelayre* français. Le frontispice, en revanche, est un travail original et non sans mérite (fig. 1). C'est un bois de 76 sur 109 mm. représentant un clerc, l'auteur, vêtu d'une robe longue et coiffé d'un bonnet, assis à sa table de travail sur laquelle se dresse un lutrin gothique portant un livre fermé, sur la table un livre ouvert et l'encrier portatif auquel sont attachés, par des cordons, un bouchon et la gaine où, le travail terminé, on serre la plume d'oie et le canif. Au fond, à

d'imprimer à Lyon, par Guillaume Balsarin, le 28 novembre 1498, mais il se trompait en disant que la gravure lyonnaise « a été ensuite copiée à Genève », car une comparaison attentive rend manifeste l'antériorité du travail genevois. Le bois de Balsarin, en effet, apparaît à première vue moins bien dessiné, moins soigné, moins complet que l'autre, et c'est déjà une présomption pour y voir la copie plutôt que le modèle; mais il existe des indices plus probants. La principale différence entre les deux gravures consiste en la présence dans le frontispice des « Macer », sur le coffre du fond,

d'un bocal et d'un urinal, attributs classiques du médecin, et en l'absence, parfaitement justifiée, de ces deux objets dans le bois Balsarin, destiné à un livre religieux. Or, l'équilibre de toute la composition exige que le dessus du coffre soit occupé, sinon le centre de la gravure présenterait un blanc insupportable. Dans la pièce genevoise, la place est prise, de la façon la plus normale, par les deux bocaux, dans le bois lyonnais, le vide est bouché par un pur remplissage: le copiste, en supprimant les bocaux, a laissé subsister leurs ombres, auxquelles il a même ajouté deux nouvelles bandes parallèles de hachures et constitué, de la sorte, quatre ombres portées par des objets inexistant. Si l'œil se sent, au premier abord, à peu près satisfait, l'esprit ne saurait l'être par un tel expédient. Le parfait équilibre de la gravure genevoise nous autorise



FIG. 2. — *Via salutis*, Lyon, 1498.

à y reconnaître une œuvre originale, l'arrangement lyonnais, en revanche, ne saurait émaner que d'un copiste dépourvu d'imagination. Un autre détail confirme cette conclusion. Dans le bois genevois, les nerfs de la reliure sont très discrètement, mais nettement marqués, au dos des livres fermés, par une légère saillie; au volume de droite sur le rayon, cette petite saillie s'appuie sur une espèce de protubérance,

produite, sans doute, par un coup de ciseau malheureux du graveur. L'artisan lyonnais a supprimé l'indication délicate des nerfs, mais il a servilement reproduit la protubérance accidentelle qui est parfaitement incompréhensible dans son dessin, quand on n'a pas sous les yeux le modèle genevois.



FIG. 3. — 36^e plante, 1^{re} édition.

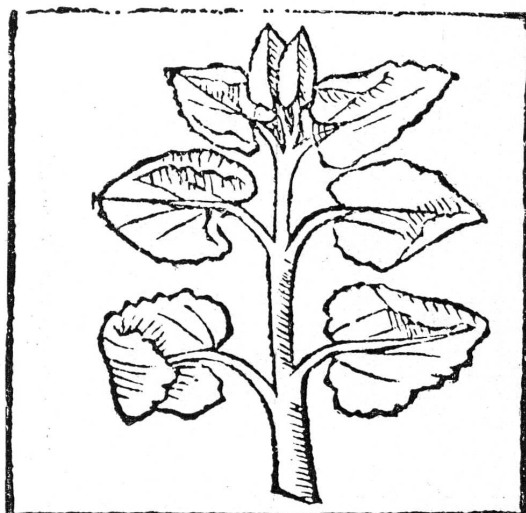


FIG. 4. — 36^e plante, 2^e édition.

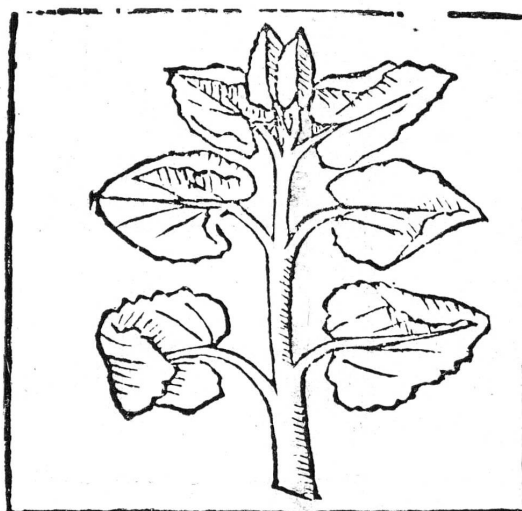


FIG. 5. — 36^e plante, 3^e édition.

Si ces remarques sont de nature à démontrer que la gravure genevoise ne peut être que l'original, elles nous permettent aussi d'affirmer que la première au moins des éditions de notre « Macer Floridus » est antérieure à l'automne 1498, où fut imprimée la *Via salutis* de Balsarin.

Si maintenant on compare entre eux les frontispices des « Macer », on observera sans peine des différences qui permettent de les classer chronologiquement. Pour les trois dernières éditions, le classement est facile et certain. On y voit, en effet, du premier coup d'œil, apparaître et s'accroître des détériorations caractéristiques. Pour les trois premières, il faut considérer, en outre, les figures de plantes (*fig. 3-5*) qui ont aussi souffert d'accidents dans leurs passages répétés sous la presse. Pour certaines plantes intactes dans la première édition, des cassures¹ apparaissent dans la deuxième, plusieurs d'entre elles s'accroissent dans la troisième qui, à son tour, en présente de nouvelles² et ainsi de suite. Le classement s'établit ainsi d'une façon certaine pour toute la série, comme suit :

Macer floridus / De viribus herbarum || Famosissimus medicus et medicoꝝ || Speculum. — *Au-dessous la grav. sur bois.*

In-4^o, 52 f. n. ch. sign. a-f^s, g^t, 33 lignes, car. goth., manchettes³, espaces réservés pour initiales peintes, frontispice répété au v^o du f. 1, 66 fig. de plantes. (Bibliothèque Th. Dufour.)

On a vu que cette première édition était nécessairement antérieure à 1498 on doit la situer entre cette date et l'année 1495 où fut publié le *Fasciculus temporum* en français, première impression genevoise attribuable à Jean Belot, imprimé avec le caractère⁴ de notre « Macer ». La lettre de forme du titre⁵ qui se retrouve aussi dans le *Fasciculus* est celle des Missels de J. Belot, Lausanne, 1493 et Genève, 1498.

La deuxième édition, très semblable à la première, l'a sans doute suivie de près ; de nombreuses fautes dénotent une exécution hâtive :

Macer floridus De viribus herbarum || Famosissimus medicus et medicoꝝ || Speculum — *Au-dessous la grav. sur bois.*

(Bibliothèque Th. Dufour.)

Toutes les particularités sont les mêmes que dans la description précédente, sauf que le premier et le troisième feuillets de chaque cahier portent seuls la signature : [a], a iii, b, b iii - g. Cette particularité se retrouve dans la quatrième, la cinquième et la sixième éditions.

¹ Fig. 8, 18, 25, 36, 42, 52, 57, 60, 62, 65.

² Fig. 36, 54, 58, 59, 66.

³ Aux f. sign. b¹, ², ⁷ et ⁸ les manchettes sont d'un petit car. (20 l. = 59/60 mm.) qu'on retrouve dans un Bréviaire de Lausanne, sans ind. typ., que nous supposons imprimé par J. Belot vers 1495.

⁴ 20 l. = 82 mm. Hæbler, M³⁴, Typenrepertorium, Part. 4, p. 36.

⁵ 20 l. = 114 mm. Hæbler, M³², Typenrep. Part. 1, p. 166.

La troisième édition a un aspect tout différent:

M Acer floridus De || viribus herbaꝝ. — *Au-dessous la gravure.*

In-4^o, 52 f. n. ch. sign. a-f^s, g^t, 31 l. car. goth. manchettes en petit car. (M 49, 20 l. = 54 mm.), initiales de la hauteur de trois lignes, frontispice répété au v^o du f. 1, 62 fig. de plantes, f. 52 blanc. (Bibliothèque de La Grange.)

L'initiale M¹ gravée sur bois, décorant le titre, est fendue; comme on peut constater que cet accident s'est produit pendant l'impression du missel de 1498, par J. Belot, nous sommes certains que le troisième « Macer » est postérieur à cette date. La gravure est encore intacte, mais non plus d'une grande fraîcheur. On la retrouve à peu près dans le même état en tête des *Regulae grammaticales* de Pierre Gay, Genève, 1503, sans nom d'imprimeur. La gothique employée dans les deux ouvrages est identique, c'est la lettre de forme typique² utilisée par Louis Cruse à partir de 1492, mais avec quelques caractères d'autre provenance; le D, l'S, l'abréviation ꝛ sont tirés d'un alphabet différent et ne se rencontrent dans aucune impression de Cruse. Le même mélange se retrouve en 1511 dans le *Compotus* d'Anianus, signé par J. B[elot]. Le caractère du titre est employé couramment, à partir de 1500, par le même imprimeur, c'est donc, sans doute, encore à lui qu'il faut attribuer cette troisième édition qui appartient apparemment aux premières années du XVI^e siècle.

La quatrième et la cinquième ne diffèrent entre elles que par la disposition du titre.

Macer floridus — *Au-dessous, la gravure et plus bas: De viribus herbaꝝ*

Macer floridus || de viribus || herbarū. — *Au-dessous, la gravure.*

In-4^o, 52 f. n. ch. sign. a-f^s, g^t, 33 l. car. goth., manchettes, initiales de la hauteur de 2 lignes, frontispice répété au v^o du f. 1 et au v^o du f. 52, 64 fig. de plantes. (4^e éd., 2 exempl.: Bibliothèque publique et universitaire et Conservatoire botanique; 5^e éd.: Catal. F. Murray.)

Le caractère du texte est une petite bâtarde très semblable à celle des deux premières éditions, mais d'un corps légèrement plus petit (20 l. = 80^{mm}); on la voit apparaître à Genève en 1513, dans la première impression signée Jacques Vivian. Dans la quatrième édition, le bord supérieur de l'encadrement de la gravure est cassé en bas à droite. Dans la cinquième, en bas à droite et deux fois en haut.

La sixième édition est imprimée avec les mêmes caractères que les précédentes.

Macer floridus || De viribus || herbarum || *Au-dessous, la gravure.*

In-4^o, 44 f. n. ch. sign. a-e^s, f^t, 38 l. car. goth., manchettes, initiales ornées, frontispice répété au v^o du f. 1 et au v^o du f. 44. (Bibliothèque Th. Dufour.)

¹ Reproduite en tête de cet article.

² 20 l. = 97 mm. Häbler, M³⁹, Typenrepertorium; Part I, p. 170.

La gravure est comme dans l'édition précédente. Elle a, sensiblement dans le même état, servi de frontispice au *Miroir du monde* de François Buffereau, imprimé à Genève, en 1517, par Jacques Vivian. Cependant, dans ce dernier ouvrage, l'encadrement des motifs ornant la face antérieure du coffre présente en haut, à gauche, une cassure¹ qui n'existe pas dans le «Macer» et prouve que ce dernier était sorti de presse avant 1517.

Ces six éditions, publiées dans un laps d'une vingtaine d'années représentent, pour la librairie genevoise un incontestable succès, qui n'est pas resté local. Répandu un peu partout, le petit livre a suscité des imitateurs. On a vu que sa principale gravure avait été reproduite à Lyon, dès 1498². Une autre copie³, fidèle, quoiqu'assez grossière, orne le titre d'une *Vita omnium philosophorum* par Guill. Burley, des premières années du XVI^e siècle, et celui de la *Pragmatique sanction en françois*, imprimée à Paris, en 1508, par Gaspard Philippe; le même typographe émigré à Bordeaux l'utilise encore, dans cette ville, en 1520, dans l'ouvrage intitulé *Summa diversarum questionum medicinalium*.



FIG. 6. — Copie parisienne.

C'est également par d'exactes copies des figures genevoises de plantes que sont illustrés les «Macer» avec commentaire de Guillelmus Gueroaldus, publiés en France, vers 1510 et au cours des années suivantes. Le succès du livre persista pendant tout le XVI^e siècle, qui en vit paraître de nombreuses éditions en divers pays et deux traductions, une en anglais, l'autre en français. Quant à la gravure, on peut dire que le sien dure toujours, puisque nous la voyons encore

¹ C'est un très petit défaut, mais, constaté dans trois exemplaires différents, il est évident qu'on en doit tenir compte.

² Sous le n° 752 de son *Catalogue général des incunables*, M^{lle} Pellechet signale la gravure des «Macer» dans une édition de Faustus Andrelinus *De neapolitana victoria*. M. Louis Polain, à qui nous devons cette indication, nous assure qu'il ne s'agit pas du bois genevois, mais seulement d'une variante. Il ne nous a pas été possible de déterminer laquelle, en raison de la fermeture intempesive de la Bibliothèque Mazarine qui possède l'unique exemplaire de la pièce en question.

³ Fig. 6.

aujourd'hui imprimée en tête des catalogues du libraire berlinois Junk, qui l'emploie comme une sorte de marque typographique.

* * *

Pour apprécier les préceptes du vieux Macer, il faudrait un médecin ou un herboriste et peut-être ces deux juges ne seraient-ils pas toujours d'accord. Mais nous pouvons sans nous compromettre établir quelques comparaisons entre le *De viribus herbarum* et un traité moderne sur le même sujet. Quelle publication pourrait mieux convenir à cet effet que *Le jardin de l'herboriste*, par M. Henry Correvon, dont deux éditions épuisées (1896 et 1900) ont été remplacées, en 1917, par *Plantes et santé*, du même auteur. Ces livres nous font constater d'abord qu'année pour année, à 400 ans de distance, les plantes médicinales sont accueillies à Genève avec une égale faveur.

Macer et M. Correvon débutent l'un et l'autre avec l'Absinthe et ses diverses variétés. Nous lisons dans le premier :

« Au début d'un poème où je me propose de dire les propriétés des plantes, celle qu'on appelle communément la mère des plantes et qui a reçu des Grecs le nom d'Armoise (*Arthemisia*) s'offre naturellement la première à mes chants. Elle doit son nom à Diane, que les Grecs appellent *Arthemis* et qui passe pour en avoir découvert les propriétés. Cette herbe remédie principalement aux maladies des femmes. Une décoction d'armoise, prise en boisson, facilite la menstruation. On obtient le même effet, soit en bornant son usage à de fréquentes frictions faites à la matrice, soit en la broyant crue dans du vin pur et en la buvant ainsi mélangée, soit en l'appliquant toute verte en cataplasme sur le bas ventre pendant la nuit. Prise en breuvage, ou même simplement placée sous le siège, elle facilite l'accouchement. Elle amollit la rigidité des parties et dissout les tumeurs. Comme boisson, elle est diurétique et délivre de la gravelle. Infusée dans le vin, elle finit par dissiper la jaunisse. Suivant Pline, l'armoise combinée avec de la graisse donne un emplâtre très efficace contre les tumeurs; il en recommande surtout l'emploi avec du vin. Broyée dans cette liqueur, elle devient une boisson qui neutralise les mauvais effets de l'opium. On prétend même qu'elle est un préservatif contre toute sorte de poison et contre la morsure des bêtes féroces. Sa racine, suspendue au cou, est un talisman contre les rainettes et contre toutes les grenouilles venimeuses. Mêlé avec du vin, le jus de cette herbe a la même vertu. Broyée toute fraîche avec le moût elle fait du vin un spécifique contre les affections dont on a parlé et lui donne en même temps une saveur et une odeur très agréable. Entre autres vertus, ce vin fortifie l'estomac et est un bon cordial. »

L'aurone (*Arthemisia abrotanum*) est recommandée pour la poitrine; elle est « diurétique, purgative, emménagogue et calme la goutte sciatique ». Elle est de plus fébrifuge et vermifuge. « Cuite avec de la mie de pain et du coing, et appliquée sur la partie malade elle guérit la douleur ou l'inflammation des yeux... Cachée sous l'oreiller, elle porte à l'amour et, prise en boisson, elle neutralise ce qui pourrait y mettre obstacle. »

Quant à l'absinthe, « très efficace contre les diverses affections de l'estomac », elle a plusieurs propriétés communes avec les variétés précédentes. « Mêlée à l'iris, elle est très bonne pour la poitrine. Prise toute crue avec de l'ache, elle dissipe la jaunisse. Elle est un excellent antidote contre les mauvais champignons. Une fumigation de cette herbe dégage le conduit auditif. Broyée avec du miel et appliquée sur les oreilles, elle facilite l'écoulement des humeurs qui les obstruent. Quand, avant de s'embarquer, on prend en boisson cette plante macérée dans du vin, on n'a pas à craindre le mal de mer. Placée sous la tête du malade, à son insu, elle a la vertu de l'assoupir par son odeur. Placée dans une armoire, elle en éloigne les teignes. L'encre délayée dans du vin où on a macéré de l'absinthe, préserve les manuscrits de la dent des souris. »

Voyons maintenant ce qu'enseigne *Plantes et santé*:

« L'absinthe est utilisée comme *stomachique*¹, *fébrifuge* et *vermifuge*; elle est encore *tonique*, stimulante et excitante suivant la dose... L'absinthe est un excellent *insecticide* et nous l'employons souvent au Club alpin pour chasser les puces qu'amènent les contrebandiers dans nos cabanes... La teinture d'absinthe est excellente pour ceux qui souffrent d'embarras gastriques et le thé d'absinthe employé comme eau *ophtalmique* est un remède connu pour les yeux malades. »

« Il est dans les hautes montagnes, de petites absinthes ou armoises très aromatiques. Ces différentes armoises ou absinthes des Alpes, sont très recherchées et on en fait diverses liqueurs... Les guides des Alpes connaissent fort bien la valeur médicale des armoises et ne manquent pas, lorsqu'on est pris de frissons ou du mal de montagne, d'en cueillir quelques tiges dont ils font une infusion qu'ils font boire au voyageur pour son réconfort certain. Cette boisson chaude rétablit la circulation du sang et semble vous électriser... Le curé Kunzle... tient l'absinthe sauvage en très haute estime et en recommande l'emploi pour les estomacs faibles, les mauvaises digestions, le manque d'appétit, l'anémie et même la *jaunisse*. L'usage externe est également recommandé contre les éruptions sur le visage et le corps... Les anciens thérapeutistes, dit Losch... la préconisent en outre, contre les *constipations*, les *crampes de matrice*, le *mal de mer* et la *jaunisse*. Ils la regardent comme l'*antidote* de la jusquiame, de la ciguë et des champignons vénéneux. Toutes les armoises sont d'ailleurs utilisables et sont utilisées en thérapeutique. Le D^r Baillon en signale un grand nombre dans son superbe travail sur la Botanique médicale. Mais c'est l'*Artemisia vulgaris* qui est plus particulièrement utilisée. Ses vertus *emménagogues*, sans rien avoir d'abortif, sont plus énergiques que chez les autres espèces. »

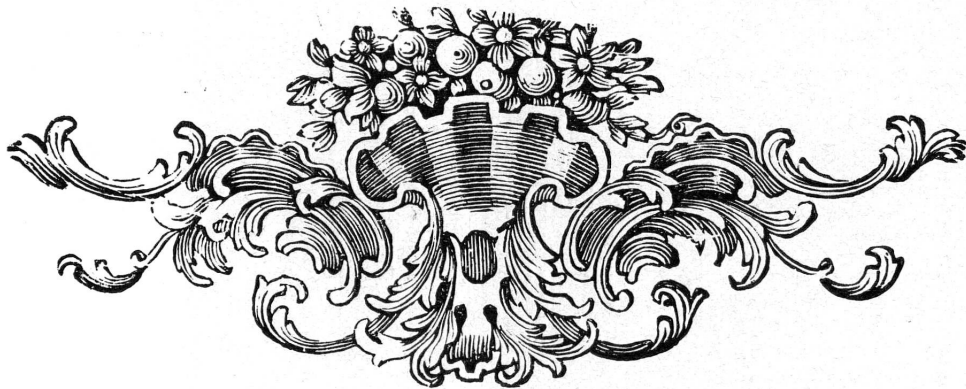
Voici pour ces premières plantes un accord assez remarquable entre le vieux Macer et les herboristes modernes. Une pareille similitude ne se retrouve pas dans tous les chapitres. On voit cependant le *De viribus herbarum* et *Plantes et santé*

¹ On a mis en italique les applications déjà indiquées par Macer.

recommander l'un et l'autre, l'ortie dans la jaunisse, les maladies de poitrine et contre la chute des cheveux, le plantin pour arrêter la diarrhée, apaiser les maux de dents et surtout comme vulnéraire, la rue dans les désordres de la menstruation, les affections des poumons, certaines maladies de la peau et comme vermifuge, etc., etc. Tous deux font avec la graine de fenouil une eau ophtalmique précieuse. Macer fait entrer la poudre d'iris dans une composition propre à faire disparaître du visage les taches de rousseur et les papules qui le déparent; *Plantes et santé* nous apprend que « la parfumerie utilise la poudre d'iris sous plusieurs formes ». Macer recommande cette plante dans les accouchements, pour précipiter le placenta et M. Correvon relate qu'un de ses lecteurs lui « a signalé le fait que dans le centre de la France, on utilise ses propriétés très énergiques pour aider les bêtes qui mettent bas leurs petits à se débarrasser du placenta qui, parfois, a de la peine à suivre le nouveau-né ».

* * *

Il serait fastidieux de multiplier ces exemples et facile d'en relever, encore plus nombreux, d'opinions divergentes. Ce qu'on a vu suffit à montrer que nos herboristes, peut-être sans s'en douter, s'appuient souvent sur des traditions qui remontent au moyen âge et jusqu'à l'antiquité et que le petit livre de Macer, compilation versifiée sans critique qui nous a conservé une masse de superstitions, contenait assez de bonnes recettes pour assurer son succès dans un temps où la médecine avait assurément moins d'exigences qu'elle n'en montre aujourd'hui. Ce qui reste le plus intéressant dans cet opuscule, c'est l'image qui le décore. Si, comme tout porte à le penser, elle a été gravée et sans doute dessinée à Genève, ce document graphique entr'ouvre pour nous la porte du cabinet d'un de nos anciens médecins à la fin du XV^e siècle, Jean Victil, Louis de Grassis, Albert Clerici, Jean-Jacques Gestelli, ou Jacobin de Conflans. Il nous restitue un costume, un sommaire ameublement, les instruments de l'écrivain, et mérite autant plus d'être retenu que nous ne sommes pas riches en pièces de cette nature.



DE GENÈVE

RIQUE ET LITTÉRAIRE

Rédaction, Administration et Imprimerie
5-7, Rue Général-Dufour (R. Nécess. 1924 3065)

ABONNEMENTS

	1 mois	3 ^{ms}	6 ^{ms}	1 an
Suisse	3.50	8.50	16	25
Etranger (incl. min.)	5. -	12. -	22	40

Chèque postal 1. 692

Les abonnements se paient d'avance

SUISSE: le N° 15 c. (Genève et Vaud: 10 c.)

soir et le matin

On s'abonne dans tous les bureaux de poste moyennant un supplément de 20 centimes.

Billet musical

Fêtes pascales et Jeux olympiques

Il y a peu d'années encore, à Paris, toutes les grandes compagnies orchestrales annonçaient, pour le jour du vendredi saint, un concert dit « spirituel ». Ce concert était, en fait, la clôture de la saison musicale. La tradition n'est pas perdue; mais, de « spirituel », le concert est devenu « extraordinaire ». Ainsi le veut la mode et l'évolution de l'opinion mondaine. Pourtant, la tradition persiste de s'inscrire aux programmes, ce jour-là, que des œuvres sévères des grands classiques, Wagner y compris, ce magicien qui comme Beethoven a le pouvoir irrésistible d'attirer les foules.

Quant à imaginer qu'il y a une fin de saison musicale de nos jours, détrompez-vous.

Plus que jamais, le terrain musical est envahi par les productions étrangères de toutes les nations dès le mois de mai. Et, cette année, la fièvre musicale s'exaspère à l'approche des Jeux olympiques.

Art et sport !

Les athlètes seront la cause d'un Paris surpeuplé. Les artistes veulent profiter de cette surpopulation et de tous les pays s'annoncent les champions musicaux, exécutants et producteurs, séduits par cette occasion exceptionnelle de se produire à Paris; sorte de course au clocher dont le plus vil intérêt consiste dans l'émulation presque sportive qui s'en dégage.

Et qui sait si la France, généreuse à l'excès, ne va pas abandonner à ses hôtes étrangers presque tout son stade musical, sans songer à la place proportionnelle due, en cette occasion, à son art national? A vrai dire, la musique française contemporaine ravonne incontestablement sur le monde entier et n'a pas besoin de réclame exceptionnelle.

Toutefois, une discrétion exagérée de la part des artistes français serait inopportune; elle serait peut-être mal interprétée par certains.

Gastave Doret.

Pour les universités romandes

On se souvient que la dernière commission du budget (pour 1924) avait marqué, une fois de plus, le désir de nombreux citoyens en engageant le Conseil d'Etat à poursuivre les pourparlers qu'il avait entrepris pour examiner avec d'autres cantons romands la possibilité de diminuer les frais de l'enseignement universitaire.

La commission de réforme administrative nommée par le Grand Conseil vaudois vient de présenter un vœu tout à fait semblable. Comme la commission genevoise du budget, elle souhaite qu'une entente intervienne pour la nomination en commun et le partage des services et traitements d'un certain nombre de professeurs.

Micheli Du Crest

On a dit avec raison que les nations s'honorent en glorifiant leurs grands morts, ceux qui les ont fidèlement servies, qui les ont enrichies par leurs travaux, qui ont lutté pour un noble idéal. C'est dans cet esprit que le Conseil municipal de Plainpalais vient de débaptiser quelques-unes de ses artères. En donnant le nom de Micheli du Crest à l'une d'elles (la rue des Grands-Philosophes), il a voulu faire œuvre réparatrice et rappeler à la postérité le nom d'un grand citoyen qui compte parmi les premiers physiiciens de son temps, le devancier des Horace-Bénédict de Saussure et des Marc-Anguste Pictet, mais aussi d'un homme qui souffrit beaucoup de l'injustice de ses concitoyens et devint l'un des protagonistes de la Démocratie genevoise.

Jacques-Barthélemy Micheli du Crest fut plus encore. Victime de l'oppression des Conseils, il lutta avec une énergie sans pareille contre l'absolutisme et se donna pour tâche de redonner à la République un gouvernement conforme à l'idéal démocratique de ceux qui en avaient posé les fondements. Peu d'hommes ont plus souffert pour la cause de la liberté. Mais quelle âme forte ! On le traite de fol et d'obstiné, on l'ennuie moralement et civilement. L'injustice, loin de l'abatire, décuple ses forces de résistance. Il est le réproché et bientôt le proscrit. La Suisse ne peut tolérer un homme dont les écrits tendent au renversement de l'ordre établi ! Les mailles du filet ne le peurent resserrer. Chassé de Zurich, de Schaffhouse et de Bâle, Micheli est, après quelques années de vie errante, arrêté par Messieurs de Neuchâtel et livré à leurs Excellences, qui, après la conjuration de Henzi, le condamnent à la détention perpétuelle. Et s'ouvre alors sur la victime la sombre forteresse d'Arbourg, où se passent les dix-sept dernières années de sa vie. (1749-1766.)

L'affaire Micheli, dans sa première phase sur-

tout, la genevoise, eut un retentissement immense particulièrement à la cour de France, où l'on blâma ouvertement le rigorisme de Nos Seigneurs. Ce procès de tendances révolta aussi la conscience populaire. Il réveilla la bourgeoisie de la torpeur dans laquelle l'avait jetée le terrorisme patricien. Micheli jeta alors dans cette terre si bien préparée de la graine de rébellion. Et l'émeute gronda dans la cité rétive.

Mais il nous faut parler du fait qui brisa une carrière brillante. En 1728, Micheli est possesseur de la seigneurie du Crest, rière Jussy, capitaine au service de France, haut coté à la cour. Le maréchal Dubourg et le marquis d'Angévilliers, ministre de la guerre, l'honneur de leur amitié. Son chef hiérarchique, le duc du Maine, ce fils légitimé de Louis XIV et de Mme de Maintenon, le tient en haute estime. Micheli s'est spécialisé dans le génie militaire, à tel point que le maréchal de Puységur, auteur d'un ouvrage de stratégie, a recours à ses conseils. Avec cela brave. Dans la fougue de ses vingt ans, Micheli, lors de la bataille de Denain, a le premier planté le drapeau colonel sur le rempart ennemi. A Genève, on rend hommage à ses mérites transcendants et à ses travaux de topographie et de délimitation de frontières avec Berne, en compagnie de Pierre Mussard, le futur négociateur du traité de Turin. Comment donc l'or pur en un vil plomb allait-il se changer ?

Le gouvernement venait d'adopter un projet de fortifications, mal compris et ruineux pour les finances de l'Etat. Les citoyens qui n'avaient pas été consultés murmuraient. La question avait un côté politique qui explique tout, mais qui néanmoins n'excuse pas l'acte profondément injuste qui va s'accomplir. Le 28 novembre 1728, étant en garnison à Strasbourg, Micheli adressa aux membres du Deux-Cents un *Mémoire sur les fortifications*. Ce fut l'origine de ses malheurs. Cet écrit était une critique sévère, mais juste, de ce qui avait été fait. Micheli parlait en connaisseur et, ne se bornant pas à dénoncer le faible de la place, il présentait un contre-projet qui témoignait non seulement d'une étude approfondie du sujet, mais apportait des vues nouvelles. Depuis la Révocation, la Ville étouffait dans son corset de pierre. Il voulait l'agrandir, repousser les remparts jusque sur les hauteurs de Champel, en se servant de l'Arve comme d'un fossé naturel. Et cette mesure avait, aux yeux de ce précurseur, une portée morale et sociale. Plus d'air, plus de lumière et partant plus de liberté. Il pensait que la vente des terrains fortifiés et la plus-value du territoire adjoignant couvriraient les dépenses. Et il disait ouvertement que ce n'était pas augmenter les forces de la République que de cacher dans ses murs des citoyens malheureux et dépendants.

Mais il avait osé critiquer Nos Seigneurs ! On jugea que c'était crime. Traître au pays ! puisqu'il dénonçait les parties faibles de la défense. Micheli eut beau protester, on le déclara coupable. Nous savons cependant par le Journal du conseiller Jean Cramer que, par justice ou par prudence, beaucoup de ses juges étaient d'avis qu'il fallait assoupir cette affaire, suspendre le jugement. Mais les violents l'emportèrent. Il y avait trop d'amours-propres froissés et comme la victime se défendait et attaquait à son tour, il y eut une série de condamnations, toujours plus graves, jusqu'à la condamnation à la peine capitale du 8 novembre 1735.

Alors Micheli devint un révolté, un agitateur. Il n'a qu'une idée : déferer son cas au Conseil général des citoyens, le véritable souverain de Genève. Paris devint un foyer ardent de prosélytisme démocratique. Là, sont les deux Berjon, le joaillier François Mussard, un Lanterne, un De Choudens, enfin Lenieps, qui a souffert lui aussi de l'ostracisme gouvernemental. Toute la colonie genevoise, forte de deux cents citoyens, s'exalte aux paroles du maître, correspond avec Deluc pour lui transmettre des ordres et avec Mallet-Tudert, fait pénétrer à Genève les écrits de Micheli et parfois couvre les murs de Paris et l'hôtel des Victoires où réside Isaac Thellusson, le chargé d'affaires de la République, de placards incendiaires. Il faut discréditer le gouvernement genevois.

Thellusson, le financier genevois, l'émule d'un Samuel Bernard et des frères Pates, l'homme indispensable devant qui s'ouvrent toutes les portes, était un exalté d'absolutisme comme Micheli l'était de la souveraineté du peuple. Ce fut une lutte tragique entre ces deux hommes qu'un abîme séparait et qui étaient tous deux des esprits supérieurs. Il fallait lutter d'influence, lutter de vitesse. Le duc du Maine écrit un jour, si forte est sa prévention contre les juges de Micheli, que le laisser venir à Genève, c'est l'envoyer à la bouche !

Micheli s'installa quelque temps à Château-Blanc, près de Chêne, où toute la ville vint le voir. Ses partisans augmentèrent à tel point qu'on ne parlait plus que de sa prochaine arrivée dans la place. Or il ose et il sera le maître. Déjà Thellusson affolé écrit de Paris : « Que sais-je si Micheli ne sera pas l'année prochaine proposé pour syndic ou pour tribun du peuple ? Il me demandera raison des démarches que j'ai faites contre lui, je serai déclaré traître. »

En août 1737, les michelistes l'emportèrent et Genève fut secouée par le vent de tempête. Ce fut la revanche de 1707, une revanche complète. Et vint le corps à corps des chefs : Micheli est assez heureux pour empêcher la nomination, comme plénipotentiaire français, de M. de Monti, le candidat de Thellusson¹. Ce fut le comte de Laubrec qui fut désigné par le cardinal de Fleury pour intervenir à Genève. Mais la roche tarpeienne bordait la Capitole. C'était l'ultime victoire. Micheli venait de perdre le duc du Maine. M. de Besenval, colonel des Suisses, était un intime de Thellusson. Préparée et consommée par Micheli, la seconde de nos révolutions genevoises lui devint fatale. Il eût dû, semble-t-il, être compris dans l'amnistie qui suivit. Mais on y mit des conditions inacceptables. On exigeait une rétractation. Il fallait demander grâce. Et lui réclamait la justice tout court ! Meurtre dans le fond de l'âme, il brisa son épée; la science devint alors sa grande consolation. Mais il restait obsédé par l'idée de revoir le haut clocher sur la colline. Il clama au monde sa douleur et le forfait. Et le monde n'entendit pas cette voix qui le gémit. On ne peut sans être ému, suivre le prosaïque dans sa course errante, lire ses appels désespérés. Il faut rendre hommage à ce vaillant. S'il gémit, il ne courbe point la tête. Il n'a jamais la posture d'un coupable. N'est-il pas la victime d'une grande erreur judiciaire ?

Chose étrange, ses antagonistes sont tombés avec lui. Car les révolutions sont grandes dévotions d'hommes.

Pour Micheli, peu d'ant de sa nature, caractère froid et réservé, qui discutait de politique et de théologie comme on défend un principe de physique, n'ayant rien du tribun, rien qui rappellât au peuple un Pierre Fatio, il n'avait su capter l'amour de la foule; il avait surtout agi sur l'élite. La bourgeoisie adopta son système, ses idées, mais elle ignora l'homme. Ses écrits, qui formaient un volume, étaient autant de coups de massue. Le second Fatio était partisan de la démocratie intégrale. Un membre de sa famille, Jean-Louis Micheli, le grand et doux ami du philosophe Naville, a dit de lui : « De notre temps, Micheli du Crest serait un radical ». Dans quel rang politique le placera-t-on aujourd'hui ? Peut-être dans aucun. C'était une de ces âmes fières et indépendantes qui se refusent aux classements. Avant lui, jamais aucun gouvernement n'avait entendu de paroles aussi dures. Mais aussi pourquoi avoir voulu briser injustement une âme aussi forte ! Le temps a donné raison à Micheli. Ses idées, qui ne le cèdent en rien au *Contrat social* (citons seulement ses *Maximes d'un républicain*), sont reconnues partout comme les bases de tout gouvernement libéral.

Ces lignes ne montrent qu'une face de cette grande figure; il faudrait parler aussi du technicien et du savant. Pâle reflet d'une existence de labeur et d'effroyable douleur, elles nous permettent pourtant de deviner la haute personnalité et la fière intelligence d'un Genevois qui exerça une action décisive et heureuse sur les destinées de sa patrie. Félicitons M. le maire de Plainpalais de sa patriotique initiative. Et si, comme nous l'espérons, une plaque commémorative est un jour apposée sur l'une des façades de la nouvelle rue Micheli du Crest, qu'on y inscrive cette belle pensée du vaillant défenseur de la cause populaire :

« Chaque citoyen est un tribun qui a à défendre sa liberté. » André Corbaz.

Le général Dawes

Parmi les généraux américains, dont plusieurs cependant ont inscrit leur nom, au cours de ces dernières années, dans l'histoire de leur pays et dans celle du monde, il n'en est aucun qui soit plus admiré, plus acclamé et auquel aille, à cette heure, une reconnaissance plus sincère et plus universelle, que le général Dawes. Et pourtant l'auteur de l'un des fameux rapports sur le pro-

¹ Détail curieux. Le neveu préféré de Micheli du Crest, Jean-Louis, qui réussit, par ses démarches instantanées, à faire sortir de la forteresse d'Aarbourg peu de jours avant sa mort, et l'entraîna à ses derniers moments, épousa, en 1775, la petite-fille d'Isaac Thellusson, Madeleine.

FEUILLETON DU JOURNAL DE GENEVE

LA CANNE A POMME D'OR

Adapté de l'ouvrage anglais par E. Pierre Lugnet

10

— Il n'est pas question de vous trainer. Une simple petite course en cab. Je ne vois pas la nécessité de vous exposer à la malignité publique et suis, croyez-le bien, désireux de ménager votre délicatesse.

— Et ceci ? Jis-je amèrement, tendant vers lui mes poignets enchaînés. Dois-je traverser les rues de Londres les menottes aux mains ?

Voakes me regarda fixement. Les yeux inquiets rencontrèrent les miens.

— Si vous me donnez votre parole d'honneur de me suivre docilement, dit-il, je vous délivrerai.

— Je vous en donne ma parole, répondis-je. Acceptant la garantie d'une légère inclination de tête, le détective ouvrit les menottes et les laissa tomber, avec un bruit métallique, au fond d'une de ses poches.

— On est plus à son aise, n'est-ce pas ? dit-il. Et maintenant, M. Wilkinson, si vous voulez bien faire demander un cab, nous terminerons cette affaire le plus vite possible.

¹ Reproduction interdite.

blème des réparations allemandes n'est qu'un général honorifique. Il n'a jamais, que nous sachions, commandé dix hommes, et peut-être n'a-t-il jamais manié un fusil. Mais il y a d'autres choses qu'il manie avec une maîtrise prestigieuse. Ce sont les chiffres. Ce banquier de Chicago a pu, par là, rendre à son pays des services inappréciables, déjà avant de devenir l'expert au regard pénétrant, qui a fait la lumière sur une situation si embrouillée que d'aucuns la tenaient même pour inexécutable.

La haute capacité de M. Dawes était connue depuis longtemps. Lorsque la grande république, sans armée digne de ce nom, se fut engagée dans la sombre mêlée où il lui répugnait si fort d'entrer, mais où l'entraînait contre le *Lusitania* la précipitation par un mouvement d'opinion irrésistible, on fit appel aux remarquables compétences de M. Dawes, qui fut chargé alors — tâche énorme et qu'il remplit à l'entière satisfaction de tous — de faire, pour l'armée qui s'improvisait et qui allait bientôt marcher, les approvisionnements de toute espèce, ce qui, on en conviendra, était, comme responsabilité, quelque chose de formidable. C'est en récompense de la manière dont il s'acquitta de sa mission qu'on le promut au grade de général, en lui faisant briser toutes les étapes.

Voilà certes un beau début dans l'activité civile du grand citoyen aussi modeste et simple de manières que travailleur infatigable, et faisant des journées d'une longueur qui eût écrasé un homme de forces ordinaires. Mais nous ne sommes pas encore au bout des services que le général devait rendre à son pays comme administrateur et comme financier. Se doutait-on de ce que nous allons dire ? Jusque-là les Etats-Unis étaient sans doute le seul pays moderne n'ayant pas de budget. Il est vrai que d'autres pays ayant des budgets ne s'y tenaient pas et doublaient d'un budget extraordinaire le budget ordinaire; ce qui fait qu'en fin de compte ils n'étaient guère plus avancés. Un fois la paix proclamée, la grande république d'outre-mer se trouva chargée d'une dette très lourde. Où prendre l'argent ? Et surtout comment faire pour ne pas se laisser entraîner sur la pente des dépenses irréflicées et de cet optimisme nourri de la maxime : « les comptes de l'Etat se réglent toujours », qui peut faire tant de mal, et auquel vient s'ajouter si facilement, chez les gouvernants, le désir de se faire de la popularité en créant ceci ou en subventionnant cela ? Le président des Etats-Unis demanda au général Dawes de lui continuer ses services en procédant à l'établissement d'un budget. Avec son esprit d'ensemble et son besoin de précision, M. Dawes se mit à l'œuvre et on le vit pendant de longs mois reprendre ses journées de labeur surhumain, dépassant sans compter les heures de bureau, car il fallait arriver le plus vite possible au résultat voulu. M. Dawes établit un budget pour chacune des branches de l'administration fédérale, en même temps qu'il trouvait pour le bonifier des ressources nouvelles, étudiées avec la méthode et le dogme d'un esprit de premier ordre. « Nous lui devons des milliards », nous disait récemment un Américain, en parlant de l'avènement du budget américain, et il ne faisait que répéter ce que tout le monde admet en Amérique et ce que tous les journaux disent à l'époque.

Après ce que nous venons de raconter, on ne s'étonnera pas du choix fait par le gouvernement des Etats-Unis du général Dawes pour aller aider les alliés de la veille, tout aussi bien d'ailleurs que les anciens adversaires, à sortir du gâchis au milieu duquel l'Europe impuissante et malheureusement divisée d'intérêts piétinait et se morfondait. Le succès du rapport confié au général constitue une collaboration féconde, allant au delà de tous les espoirs, de l'Amérique du Nord au grand effort, si longtemps impuissant, pour remettre en équilibre et en mouvement le monde des intérêts et des affaires. L'Amérique peut être fière de son rôle. C'était *the right man in the right place*, et peut-être le seul homme capable de faire ce qu'il a fait. Nous ne voyons aux Etats-Unis qu'une seule figure qui égale en notoriété et en hautes capacités d'ordre administratif l'illustre général. C'est le secrétaire au commerce dans le cabinet actuel, M. Hoover, qui, au moment où des millions d'être humains étaient, après la guerre, menacés ou déjà même atteints des horreurs de la famine, envoya ses chargements de blé un peu partout, grâce à la générosité des Rockefeller et des bonnes âmes d'un moindre calibre financier qui abondent aux Etats-Unis. M. Hoover est l'homme qui s'acquittait le plus de reconnaissance dans le monde, il y a quelques années; il a maintenant son double, son sosie en popularité et en gloire mondiale, et l'on peut être certain que le grand sauveur de naguère est le premier à se féliciter d'avoir un émule.

Nous berçons-nous d'illusions ? On prête si facilement aux autres ses propres idées. Il nous semble que le succès qu'a eu l'intervention du

Je sonnai Mrs Nugent.

— M. Voakes, dis-je, avant qu'elle ne fût montée. Je désirerais poser une ou deux questions à cette femme en votre présence. Il se peut qu'elle soit à même de fixer quelques petits détails en ma faveur, car c'est une personne observatrice.

Je serai heureux d'entendre ce qu'elle peut avoir à dire.

— Mrs Nugent, dis-je, quand la bonne femme eut répondu à mon appel, pourriez-vous me dire si vous vous rappelez m'avoir vu me servir de cette canne à pomme d'ivoire la semaine passée ?

— Vous ne vous en êtes pas servi, monsieur, répondit sans hésiter la propriétaire.

— Comment en êtes-vous si certaine ?

— Parce que je m'en suis moi-même servie chaque jour régulièrement pour lever les châssis de votre fenêtre, après avoir aéré votre chambre. La pomme en est très commode. J'espère n'avoir pas mal agi ?

— Pas du tout. Et le soir où j'ai dîné chez M. Park ?

— Elle était dans le coin comme d'habitude, monsieur, car j'ai ouvert la fenêtre ce soir-là et me suis permis de prendre la canne pour la réformer.

— Personne dans la maison ne l'a empruntée à aucun moment ?

— Personne à ma connaissance, monsieur.

— Merci. Cela suffit. Et maintenant, ayez la bonté de m'appeler un cab. J'ai à sortir pour une affaire avec ces deux gentlemen. Je ne serai pas longtemps. Ne m'attendez pas pour le lunch, mais, et tout en disant cela, je regardais carrément le détective, je dînerai à l'heure habituelle.

Je ne sais s'il considéra ma remarque con-